

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-10

L'an deux mille treize,
Le 21 février, à Metz

Date de convocation	29 janvier 2013
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ Présents	19
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN
M. Daniel COINCE
M. Jean-François DAMIEN
M. Bernard CUNIN
Mme Annie DAZAC
Mme Morgane PITEL
M. André DEGUIS
M. Bernard DEKENS
M. Jean-Marc FOURNEL
M. Lionel LADOUCE
M. Daniel LAURENT
M. Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorff)
M. Claude PHILIPPE
M. Christian BORGNIET
M. Bruno PILARD
M. Michel PORCELLI
M. Jean-Claude JACQUEMART
M. Franck TUOT

Résultat du vote

A l'unanimité

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-10

Objet de la délibération :

ZRDC Mouzon : suivi scientifique

Après avoir entendu l'exposé du Président, le comité syndical :

- décide d'engager l'opération de **suivi scientifique de la ZRDC de Mouzon** pour un montant de 253 552 € TTC,

- approuve le plan de financement suivant :

Agence de l'Eau Rhin Meuse (80%)	202 842 €
Conseil Régional de Champagne Ardenne (20%)	50 710 €
Total	253 552 €

- autorise le Président à solliciter les financements et à signer tout document relatif à cette opération sous réserve de l'obtention de l'accord des cofinanceurs.

Le Président de l'EPAMA

Jean-Paul BACHY

